

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 5299

présenté par

Mme Belluco, Mme Pochon, Mme Arrighi, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier,  
Mme Garin, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Pasquini, M. Peytavie,  
M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et  
M. Thierry

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 42, substituer aux mots :

« renforcer la création de richesse et la compétitivité de l'économie française »,

les mots :

« garantir une alimentation saine et durable à nos concitoyens ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objet de ce sous-amendement est de ne pas concilier l'irréconciliable.

En effet, une agriculture productiviste, tournée vers l'export, qui demande plus de libre concurrence pour gagner des parts de marché à l'étranger n'est pas compatible avec l'autre enjeu fixé par cet alinéa, à savoir la réponse à la crise environnementale.

Est en revanche compatible le fait d'assurer à nos concitoyens une alimentation durable et de qualité. Cet élément figure dans le nouveau rédactionnel proposé.

Tel est l'objet de ce sous-amendement.